

FACULTE D'ARCHITECTURE

Auteur : Pablo LHOAS

Date : 8/12/2021

N° de version du document : 1

Destinataires : membres du Conseil
Facultaire

Caractère du document :

Public :

Interne : X

Confidentiel :

Ne pas diffuser sans autorisation :

Autre :

Procès – verbal 7 décembre 2021

Séance du Conseil facultaire du 7 décembre 2021

Conformément aux dispositifs mis en place par l'Université, la séance du conseil facultaire se déroule via Teams : GRP_Conseil facultaire archi

Présents : Pablo Lhoas (Président) , Marcelle Rabinowicz, Geoffrey Grulois, David Lo Buglio, Jean-Didier Bergilez, Jean-Luc Brisys, Sylvie Burgeon, Laura Ceriolo, Maurizio Cohen, Ludivine Damay, Anne-Sophie Daout, Maud De Rijck, Pierre Dejasse, Bernard Deprez, Denis Derycke, Roxane Enescu, Suzanne Giovannini, Christine Godfroid, Kiran katara, Philippe Lecocq, Gery Leloutre, Daniel Linze, Emilio Lopez-Menchero, Denis Pools, Christine Schaut, Jean-Marc Sterno, Iwan Strauven, Bertrand Terlinden, Alexis Tribel, Wouter Van Acker, Alexandre Van Dongen- Vogels, Eric Van Esche, Ellen Van Huffel, Hector Vanhufflen- Garnier, Alice Loget, Vinciane Thomisse.

Excusés: Geneviève Martin, Judith le Maire de Romsée, Luisa Moretto

1. Administration du Conseil facultaire

1.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2021. (Annexe n°1 de l'OJ)

Le procès-verbal est approuvé.

1.2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé

2. Suivi des questions générales relatives à l'université et leur impact sur la Faculté

2.1. Plan de relance - Information sur le bâtiment L.

Dans le cadre du Plan de relance, le Doyen présente le projet de réhabilitation du bâtiment L, situé au centre de la cour du bâtiment U sur le campus du Solsbosh. Ce projet permettrait d'avoir un bâtiment d'une superficie de 9 000 m².

L'ULB a prévu d'introduire une candidature pour ce bâtiment dans le cadre du plan de relance qui vise au financement de travaux de rénovation ainsi que des travaux d'isolation du bâtiment.

L'ULB a confirmé que ce bâtiment serait affecté à la faculté d'architecture. Ce bâtiment offrira alors une surface complémentaire non négligeable, le bâtiment Flagey étant par ailleurs conservé pour la faculté.

S'ensuit un temps d'échange et de questions /réponses au sein de l'assemblée :

Des membres regrettent que la faculté, par ses bâtiments restera divisée sur deux campus.

A la question relative au délai de réalisation de ce projet, le Doyen précise que le point a été effectué avec les autorités urbanistiques. Par ailleurs, les fonds étant liés aux subventions de l'UE, il devrait y avoir plus de certitude quant à la réalisation du projet dans les délais impartis ; le plan de relance imposant que la finalisation des travaux ait lieu en 2025 ou 2026.

Un membre de la commission souhaite savoir si le plan d'aménagement a été concerté.

Le Doyen précise que la faculté d'architecture a été concertée sur le plan d'aménagement et continuera à l'être à l'avenir tant dans la définition du programme qu'au niveau du dessin des plans.

2.2. Mesures prises par l'Université

Le Doyen précise que des informations ont été transmises par le central par email suite au Codeco du 3 décembre dernier.

Pour rappel, les Protocoles spécifiques applicables sont accessibles sur l'intranet via le lien suivant [COVID-19: membre du personnel - enseignant-e - chercheuse - chercheur - Portail du personnel de l'ULB](#)

Par ailleurs, en cas d'identification ou de suspicion Covid, le Doyen rappelle l'adresse de contact à l'ULB : covid@ulb.be. Ce service référent à l'ULB assure en effet la coordination et le traçage en vue de contacter les personnes concernées.

Enfin, il est proposé, en plus des mesures expliquées par le central, de voir quels sont les enseignants souhaitant passer éventuellement à de l'enseignement en distanciel. Un courrier en ce sens va être adressé à l'ensemble des membres du corps académique afin de recenser leurs souhaits.

Un membre du Conseil facultaire souligne les difficultés pour certains étudiants à obtenir du matériel informatique.

Le Doyen précise que si certains ont des difficultés, il existe des services à l'ULB pour lutter contre la fracture numérique. Les étudiants peuvent alors s'équiper le mieux possible pour être dans de meilleures conditions pour travailler.

Le Vice-Doyen à l'enseignement précise qu'il faudra veiller à prévenir la cellule horaire et locaux et lui-même en cas de cours organisés en distanciel.

3. Administration de la faculté

3.1. Élection des représentant.e.s facultaires : élection des représentant.e.s du corps scientifique, du corps patgs et du corps étudiant.

Règlement électoral facultaire : modification point II, 2ème§ - (Annexe n°2 de l'OJ)

Le conseil facultaire prend acte de cette modification.

3.2. Election du/ de la Doyen.ne et du/de la Vice-Doyen.ne

Calendrier et procédure (Annexe n°3 de l'OJ)

Le Président de la commission électorale explique le calendrier et les étapes de la procédure portant sur les élections du/de la Doyen.ne et vice-Doyen.ne.

Le conseil Facultaire approuve et en prend acte.

3.3. Renouvellement de l'organisation conjointe d'un master de spécialisation avec l'université de Mons - Convention (Annexe n°4 de l'OJ)

Le Doyen informe l'Assemblée du renouvellement de l'organisation conjointe d'un master de spécialisation avec l'université de Mons.

Le conseil Facultaire en prend acte.

3.4. Formation continue pour les stagiaires architectes/ingénieurs architectes – masterclass inter universitaire pratique professionnelle et gestion de projet d'architecture

Le Doyen rappelle qu'un appel à intervenants est en cours pour la formation continue « Masterclass interuniversitaire : pratique professionnelle et gestion de projet d'architecture ». Un mail a en ce sens été adressé aux enseignants. Cette formation est destinée aux stagiaires architectes.

Pour la faculté, deux postes concernent les deux 1^{ers} modules, à savoir « l'architecte dessine » et la question des « rapports avec les pouvoirs publics ».

Le Doyen encourage les membres de l'Assemblée à diffuser cet appel à intervenants et même à y candidater.

4. Suivi des commissions permanentes

4.1. Commission de l'enseignement

Suivi de la Commission de l'enseignement du 23/11/2021

4.1.1. Appel à conférencier.e.s Q2 – 2021-2022 -Arbitrage des demandes. (Annexe n°5 de l'OJ)

Le Vice-Doyen à l'enseignement expose les arbitrages effectués dans le cadre des appels à conférenciers et repris à l'annexe n°5.

Le conseil facultaire entérine la répartition proposée et jointe en annexe.

4.1.2. TFE - Modification du formulaire d'évaluation

Le Vice-Doyen à l'enseignement explique le point TFE.

Dans la mesure où la note du jury de défense des mémoires (critère d'éligibilité au prix) est construite également sur la présentation orale des étudiants et sur les éléments apportés en séance, le fait de ne juger que le travail écrit lors du jury du Prix peut créer un décalage entre la note de la défense et le mémoire soumis au Prix.

Il est dès lors proposé d'ajouter une case à cocher par le jury de défense du mémoire autorisant ou non le travail écrit à participer au Prix (modification de la feuille de cote remplie par le promoteur).

Le Conseil facultaire valide cette proposition.

4.1.3. Report de notes (AA) – Rappel encodage dans e-cursus à effectuer au plus tard pour le 13 décembre

Le Vice Doyen à l'enseignement rappelle le besoin d'encoder le report de notes (AA) dans e-cursus au plus tard le 13 décembre prochain.

Ce point concerne les UE contenant plusieurs activités d'apprentissage.

Suite à la réforme du plan de cours, dont la réforme de la structure des UE et des mnémoniques, il n'a pas été possible d'effectuer un report automatique des notes de la dernière année académique.

Il est donc important que les étudiants puissent être informés des AA devant encore être évaluées .

Cette information porte dans l'urgence, sur les cours inscrits au Q1. Il convient toutefois que les étudiants puissent par ailleurs avoir une vue exacte sur leur cursus du Q2.

4.1.4. Appel à tutorat- SAA.

Le Vice-Doyen à l'enseignement informe les membres du conseil facultaire que le SAA tente de mettre en place un tutorat pour les BA 1. Un appel à tutorat a ainsi été lancé à l'ensemble des étudiants, de BA3 et de Master

Il s'agira d'un travail rémunéré. Le Vice-Doyen à l'enseignement encourage les membres de l'Assemblée à relayer cette information auprès des étudiants qui pourraient soit tutorer soit demander à être tutoré.

4.1.5. Programme des étudiant.e.s – organisation de la charge de travail.

Suite à différents retours sur ce 1^{er} quadrimestre, le Vice-Doyen à l'enseignement informe les membres de l'Assemblée facultaire qu'il est souhaité d'essayer, pour le Q2 de réduire, dans la mesure du possible, la surcharge de travail pour les étudiants des BA1. Un membre de l'Assemblée évoque la nécessité de libérer le mardi après-midi pour leur permettre de travailler entre deux ateliers. Cela permettrait ainsi d'améliorer la qualité de travail rendu par les étudiants. Le Doyen propose ainsi qu'on réfléchisse plus globalement à la charge qu'on fait peser sur les étudiants. A terme, il faudrait qu'on pense plus globalement à la fois sur le programme hebdomadaire mais également sur l'organisation du plan de cours.

4.2. Commission des Finances

Suivi de la commission finances du 18 novembre 2021 (par voie électronique)

4.2.1. Crédits facultaires globalisés – présentation - Annexe n°6 de l'OJ

Le président de la commission Finances expose le projet de budget et informe l'Assemblée que la dernière version du budget sera transmise en annexe du PV.

Le président fait remarquer que la dotation pour la faculté d'architecture a , paradoxalement compte tenu de l'augmentation du nombre d'étudiants, un peu diminué par rapport à l'année passée mais cette diminution peut s'expliquer du fait que l'augmentation globale au sein des facultés a nécessité un lissage des financements sur l'ensemble des budgets des facultés .

Le président de la commission finances rappelle que le budget 2022 a été construit en ayant pu tenir compte des reports accumulés jusqu'à présent et qui ont pu notamment être affectés via des comptes 1052 (frais récurrents) et 1053 (frais ponctuels) ; par ailleurs, une partie du budget (5%) est affectée au titre de masse de manœuvre , pour les frais de fonctionnement imprévus.

Le président attire l'attention de l'assemblée sur le fait que ces « reports » affectés pour 2022, ne feront plus partie du budget de sorte que la masse budgétaire diminuera ostensiblement.

A compter de 2023, il conviendra , en conséquent, de veiller à la recherche de financements en cas d'évènement exceptionnel à organiser.

Le budget présenté en annexe, a été élaboré en tenant compte de ces « reports » affectés.

A titre d'exemple, on notera les affectations suivantes : un poste de 2 000 euros est prévu pour couvrir les frais liés à l'atelier de la menuiserie ; 20 000 € pour servir aux supports aux enseignements et 50 000 euros pour aménager la cour extérieure du site Flagey.

Les autres postes budgétaires restent sensiblement identiques à ceux de l'année passée sauf le poste relations internationales qui lui se voit diminuer suite à la crise Covid.

4.3. Commission Culture et communication

Suivi de la commission Culture et communication du 29 novembre 2021

4.3.1. Mise en place du travail sur l'EXPO Prix – (Annexe n°7 de l'OJ)

Pour rappel, le projet d'Expo Prix du Jury a été lancé en juin et concrétisé en septembre.

L'Exposition, prévue du 21 avril au 21 mai 2022, vise à valoriser les projets sélectionnés par le Prix du Jury et, ainsi, la culture facultaire dont ils sont représentatifs. La démarche sera autoréflexive et permettra de passer d'une culture implicite à une culture explicite.

Philippe De Clerck et Marc Mawet sont à la manœuvre pour rédiger les textes synthétiques des ateliers et leurs illustrations, travailler avec les étudiants sur les documents qui seront exposés, faire le feedback réflexif avec les responsables des ateliers sur ce qui est à produire.

4.3.2. Mise en place d'une réflexion sur une politique éditoriale pour la faculté sur base de réflexions proposées par Carlo Menon.

Pour rappel, les objectifs du rapport sont de définir ce qu'impliquerait une politique éditoriale, déterminer quoi et comment publier, répondre aux différentes sollicitations et faire connaître l'ensemble des activités de la faculté.

Après échange de vue en commission, celle-ci a proposé comme étapes suivantes des travaux :

- La cellule communication se charge de faire le cadastre des activités de la faculté de l'année écoulée.
- Philippe De Clerck et Marcelle Rabinowicz se chargent de recouper ce rapport avec la note concernant la communication pour identifier quelles sont les charges existantes et celles qui peuvent être attendues.

4.3.3. Appel à projets

L'appel à projets a été lancé. Le dépôt des dossiers est attendu pour le **11 janvier au plus tard**. Les dossiers seront analysés à la Commission du 17 janvier 2022.

Un membre de l'Assemblée facultaire souhaite savoir s'il serait possible d'exposer les 450 maquettes des projets réalisés par les étudiants de BA1 dans le musée de la faculté d'architecture.

Cette question sera étudiée en commission culture et en commission des finances afin d'une part de vérifier si un budget pour prendre en photo les projets pourrait être utilisé et d'autre part si des plages de réservation du musée peuvent être réservées à la faculté d'architecture.

Le conseil Facultaire prend acte des informations communiquées.

4.4. Commission Carrière et Bien-être

Suivi de la commission Carrière et Bien-être du 29 novembre 2021

4.4.1. Affectation du cadre complémentaire (Corsci & Patgs) – Pour information

La faculté a reçu du rectorat du cadre structurel l'an passé et 0,65 etp temporaires cette année, ces ressources étant affectées pour moitié au cours de projet et pour moitié aux cours théoriques.

Les besoins d'appuis s'expliquent par l'augmentation des étudiants et également par la réforme du plan de cours dont les effets se font particulièrement ressentir en BA1 et BA2.

Les 0.65 etp vont être affectés au Q2 de cette année, la ressource n'étant pas stabilisée pour l'an prochain. Les affectations décidées en concertation avec les enseignants des cours concernés et les vices-doyens aux ressources humaines et à l'enseignement sont les suivantes :

- Théorie et composition- Eve Deprez & Maud De Rijck – poste de 0.10 etp AEX – Sara Tassi
 - Pratiques artistiques - Jean Luc Brisly – Daniel Linze - 2 x 0.05 etp – à déterminer
 - Matériaux et construction BA2 - Laura Ceriolo - 0.05 etp – à déterminer
 - Ateliers BA1 et BA2 : engagement d'un tandem d'enseignants APA intérim BA1 et BA2- Pauline Fockedej et Hugo Corbett - en soutien spécifique aux étudiants sur des questions de représentation du projet. Un rapport sera demandé à l'issue de la mission en vue d'améliorer la transversalité pédagogique entre le projet et les cours de moyens d'expression. En outre, il leur sera également demandé d'assurer une continuité pédagogique en cas d'absence d'un enseignant d'atelier.
 - Urban nature - Nadia Casabella- 0.1 etp - Nathanaëlle Baes - Cantillon
- Par ailleurs, une procédure de sélection est en cours pour l'engagement sur ressource temporaire d'un an, d'1 patgs niveau 2 en appui au secrétariat étudiant.

Le conseil Facultaire prend acte des informations communiquées.

4.4.2. Reconduction des mandats APAs intérim pour l'année académique 2022-2023 – Proposition

Ce point est un point important à terme.

Depuis deux ou trois ans, la faculté lance un appel pour un ou deux postes d'APA.

Une trentaine de candidatures a été introduite lors du dernier appel. La faculté a nommé deux assistants en projet d'architecture et a constitué une réserve de recrutement d'une quinzaine de candidats pour exercer des mandats en intérim.

Il n'y a pas d'appel l'an prochain mais il y aura des besoins à titre intérimaire. Dès le mois de janvier, le Vice-Doyen RH se renseignera sur les besoins.

Par ailleurs, puisqu'il n'y aura pas d'appel, il sera proposé aux intérimaires actuels, de les nommer pour un nouveau mandat intérimaire d'1 an.

L'attention de l'assemblée est attirée sur le fait que certains congés ne seront toutefois pas reconduits, ce qui entraînera que certains mandats APA intérimaires ne pourront pas être reconduits. Il est proposé pour les désignations futures d'appliquer la règle du « premier appelé », sans tenir compte du cadre auquel ils ont été engagés.

Le conseil facultaire marque son accord sur cette proposition de procédure.

4.4.3. Chaire profilée « Culture constructive » octobre 2023 - réunion préparatoire.

Il s'agit d'un poste académique de chargé de cours de 1 etp.

Ce poste a été prévu par le PFD. Il donnera lieu à la mise en place d'une commission de profil à la rentrée académique 2022.

Entretiens, il est proposé dès février 2022 de faire une réunion préparatoire avec tous les enseignants en culture constructive afin de définir les orientations que la faculté souhaite donner à ce poste.

Le conseil Facultaire prend acte des informations communiquées.

4.5. Commission des Relations internationales et des Voyages

Suivi de la commission des Relations internationales et des Voyages du 29 novembre 2021

4.5.1. Mobilité étudiante

4.5.2. Demandes de financement

4.5.3. Appel à projets

Le point est remis au prochain conseil facultaire.

5. Ressources humaines

5.1. Désignations pour des mandats AEX intérimaire 0.1 ETP

Le Vice –Doyen aux ressources humaines présente les propositions qui sont faites sur base du cadre de 0.65 etp dont l'affectation a été définie auparavant. Il demande une approbation de principe pour les propositions non encore nominatives :

5.1.1. Proposition de désigner **Mme Sara TASSI**, pour un mandat d'assistante chargée d'exercices intérimaire 0.10 ETP du 01/02/2022 au 30/09/2022 (soutien du recteur- soutien aux enseignements théoriques entières de la charge prestée).

Vote (29 votants)

OUI : 28 – NON : 0 – ABST : 1

5.1.2. Proposition de désigner **M. Uri WEGMAN**, pour un mandat d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0.10 ETP du 01/02/2022 au 30/09/2022 (cadre recteur- soutien aux enseignements théoriques entières de la charge prestée)

Vote (29 votants)

OUI : 27 – NON : 0 – ABST : 2

5.1.3. Proposition de désigner **M/Mme** , pour un mandat d'assistante chargée d'exercices intérimaire 0.05 ETP du 01/02/2022 au 30/09/2022 (soutien du recteur-soutien aux enseignements théoriques entières de la charge prestée)

Vote (29 votants)

OUI : 20 – NON : 0 – ABST : 9

5.1.4. Proposition de désigner **M/Mme** , pour un mandat d'assistante chargée d'exercices intérimaire 0.05 ETP du 01/02/2022 au 30/09/2022 (soutien du recteur soutien aux enseignements théoriques entières de la charge prestée)

Vote de principe

Vote (29 votants)

OUI : 20 – NON : 0 – ABST : 9

5.1.5. Proposition de désigner **M/Mme** , pour un mandat d'assistante chargée d'exercices intérimaire 0.05 ETP du 01/02/2022 au 30/09/2022 (soutien du recteur soutien aux enseignements théoriques entières de la charge prestée)

Vote de principe

Vote (29 votants)

OUI : 20 – NON : 0 – ABST : 9

5.1.6. Proposition de désigner M. **Jean TROTTET**, pour un mandat d'assistant chargée d'exercices intérimaire 0.10 ETP du 01/02/2022 au 30/09/2022 (réserve facultaire - entières de la charge prestée)

Vote (29 votants)

OUI : 27 – NON : 0 – ABST : 2

5.2. Désignations pour des mandats APA intérim 0.4 ETP (Q2)

Mission d'accompagnement dans les ateliers de BA1 et BA2 autour de questions de représentation dans le projet :

5.2.1. Proposition de désigner pour un mandat d'Assistant en projet d'Architecture intérimaire 0.4 ETP (Q2) de **Mme Pauline FOCKEDEV** du 01/02/2022 au 31/07/2022 (réserve facultaire- réserve de recrutement)

Vote (29 votants)

OUI : 28 – NON : 1 – ABST : 0

5.2.2. Proposition de désigner pour un mandat d'Assistant en projet d'Architecture intérimaire 0.4 ETP (Q2) de **M. Hugo CORBETT** du 01/02/2022 au 31/07/2022 (réserve facultaire – réserve de recrutement)

Vote (29 votants)

OUI : 27 – NON : 1 – ABST : 1

5.3. Renouvellements dans le corps scientifique au 01/10/2022

5.3.1. Assistant.e.s en Projet d'Architecture

Rapport de la commission scientifique chargée d'examiner les demandes de renouvellements.

Rapporteur : Wouter Van Acker

Il est rappelé que le rapport de la commission scientifique a été mis à disposition des membres du Conseil facultaire permettant à chacun de prendre connaissance, en amont des recommandations.

Le rapporteur souligne que la commission recommande que le projet d'enseignement soit explicité dans la lettre de motivation.

Il précise également que la commission a émis un avis positif pour l'ensemble des candidatures proposées ci-après.

5.3.1. Proposition de renouveler le mandat d'Assistant en projet d'Architecture 0.4 ETP de **M. Paul MOUCHET** du 01/10/2022 au 30/09/2024

Vote (28 votants)

OUI : 27 – NON : 1 – ABST : 0

5.3.2. Proposition de renouveler le mandat d'Assistant en projet d'Architecture 0.4 ETP de **M. Carlo GONCALVES** du 01/10/2022 au 30/09/2024

Vote (28 votants)

OUI : 26 – NON : 1 – ABST : 1

Assistant.e.s chargés d'exercices

Rapport de la commission scientifique chargée d'examiner les demandes de renouvellements.

Rapporteur : Philippe Lecocq

Le rapport a été mis à disposition des membres du Conseil facultaire permettant à chacun de prendre connaissance, en amont des recommandations.

Il conclut que la commission a émis un avis positif pour l'ensemble des candidatures proposées ci-après.

L'Assemblée passe en conséquence au vote :

5.3.3. Proposition de renouveler le mandat d'Assistant chargé d'exercices 0.2 ETP de **M. Jean GARCIN** du 01/10/2022 au 30/09/2024

Vote (27 votants) :

OUI : 26 – NON : 0 – ABST : 1

5.3.4. Proposition de renouveler le mandat d'Assistant chargé d'exercices 0,2 ETP de **M. Antoine ROCCA** du 01/10/2022 au 30/09/2024

Vote (27 votants) :

OUI : 27 – NON : 0 – ABST : 0

5.3.5. Proposition de renouveler le mandat d'Assistant chargé d'exercices 0,2 ETP de **M. Daniele WAGNER** du 01/10/2022 au 30/09/2024

Vote (27 votants) :

OUI : 27 – NON : 0 – ABST : 0

5.4. Désignation pour un mandat de collaboratrice scientifique 01/02/2022

Proposition de désigner **Mme Justine RICHELLE** pour un mandat de collaboratrice scientifique auprès du laboratoire SASHA du 01/02/2022 au 30/09/2022 **Annexe n°8**

Suite à la présentation qui est faite de Mme Justine Richelle, l'Assemblée passe au vote.

Vote (28 votants)

OUI : 26 – NON : 0 – ABST : 2

5.5. Désignation pour un mandat d'assistante volontaire au 01/02/2022

Proposition de désigner **Mme Gaëlle FAGUET** pour un mandat d'assistante volontaire auprès du Professeur Victor Brunfaut (ADP) du 01/02/2022 au 30/09/2022.

Suite à la présentation de Mme Gaëlle Faguet, l'Assemblée passe au vote.

Vote (27 votants)

OUI : 27 – NON : 0 – ABST : 0

6. Divers

- . Aucun divers n'est soumis par l'assemblée.

Pablo LHOAS,
Doyen